



**L'Église Unie
du Canada
Conseil général**

CG45 YCOM01 Conseil national des jeunes (CNJ) pour l'été 2025

Date réelle du document: août 9, 2025

Origin: Dorcus Annika Yohan, Joshua Bell, Blessing Tiriwepi, Hannah Polasek, Thea Sheridan-Jonah [responsables de l'animation en leadership auprès des jeunes et motivatrices et motivateurs climatiques de l'Église Unie du Canada]

1. Quel est l'enjeu? Pourquoi cet enjeu est-il important?

Nous croyons que Dieu/Jésus/l'Esprit Saint nous appelle à relever le défi de la sous-représentation des jeunes dans notre Église. Nous constatons une volonté d'inclure les jeunes et nous souhaitons présenter une proposition qui leur permettra d'exercer une influence à l'échelle régionale et nationale. L'objectif de cette proposition n'est pas de prouver que les jeunes sont des leaders importants dans l'Église, mais d'offrir une nouvelle voie pour renforcer leur leadership au sein de la structure de gouvernance de notre Église.

Les jeunes jouent maintenant un rôle important dans l'Église et continueront de le faire à l'avenir. C'est pourquoi elle devrait leur consacrer des ressources financières et renforcer leur leadership. Les jeunes devraient participer à la prise de décision dans le cadre de l'engagement de l'Église en faveur de la diversité et de l'équité. Nous présentons une proposition qui permettra aux jeunes d'exercer une influence à l'échelle régionale et nationale.

Rien nous concernant ne se fera sans nous.

2. Quelle est la situation actuelle?

Extrait du rapport de reddition de comptes du Comité des nominations au Conseil général – Tendances émergentes :

La participation des jeunes et des jeunes adultes – Le rapport de reddition de comptes du Comité des nominations au Conseil note que « [l']Église Unie a exprimé son engagement à l'égard de la pleine participation des jeunes et des jeunes adultes à tous les niveaux de l'Église » et que, pourtant, « [l]e nombre de personnes âgées de 30 ans et moins siégeant aux comités nationaux est relativement faible. » Le Comité invite l'Église à « imaginer d'autres moyens d'intégrer leurs dons et leur leadership dans la gouvernance de l'Église ».

Les jeunes ne sont pas suffisamment représentés au niveau régional ou national :

- L'exécutif du Conseil général (ECG) ne compte qu'une seule personne âgée de moins de 25 ans.
- On constate une iniquité entre les régions en ce qui concerne la dotation en personnel pour les ministères du premier tiers de vie; par exemple, le Conseil régional de Chinook Winds compte un employé à temps plein, alors que le Conseil régional Northern Spirit n'en a pas. La plupart des régions ne disposent pas d'un employé à temps plein affecté à ce domaine.
- Certaines régions se sont dotées de conseils jeunesse, mais la majorité d'entre elles n'en ont pas.
- À l'heure actuelle, aucun membre du personnel du Bureau du Conseil général ne se consacre à temps plein aux ministères du premier tiers de vie et des jeunes.

Les jeunes sont déjà des leaders au sein de notre Église. Celles et ceux qui participent à ces programmes et à d'autres activités sont outillés pour siéger auprès de l'instance décisionnelle nationale de notre Église, et nous croyons que leur participation est nécessaire. Alors que l'Église Unie du Canada élabore son plan pour les dix prochaines années et que nous imaginons l'Église des cent années à venir, nous avons fait de la croissance, de la justice et du leadership trois de nos six grandes priorités. Nous ne pouvons pas faire ce travail sans tenir compte de la contribution et de l'expérience du bassin diversifié de jeunes qui hériteront de l'Église au cours du prochain siècle, et sans y accorder la priorité. Notre Église ne doit pas entreprendre le travail de croissance pour l'amour de la croissance, mais doit l'aborder comme un moyen de devenir une Église juste, résiliente, innovatrice et intergénérationnelle, guidée par une spiritualité profonde, une quête de justice audacieuse et une vie de disciple dynamique.

3. Quelle est la recommandation?

Que le Conseil général ordonne la création d'un Conseil national des jeunes (CNJ) pour s'assurer que la voix des jeunes influence les décisions prises par l'Église. Le Conseil national des jeunes s'intégrerait dans la structure de gouvernance existante en tant que comité de l'ECG, habilité à prendre des décisions concernant les jeunes, à diriger leur mobilisation dans les régions et à présenter à l'ECG des rapports concernant les tâches qui lui sont confiées en ce qui a trait aux préoccupations des jeunes.

Que le Conseil général charge le secrétaire général de veiller à ce qu'un membre du personnel du Bureau du Conseil général soit affecté à temps plein aux ministères du premier tiers de vie et aux ministères des jeunes. Ce membre du personnel fournirait des ressources au CNJ, créerait des occasions de perfectionnement en leadership pour le Conseil et veillerait à ce que les jeunes y siégeant aient accès à du mentorat de la part de leurs pairs. Il coordonnerait également les ministères jeunesse dans les régions, notamment la planification d'événements nationaux pour la jeunesse, l'animation des ministères jeunesse interrégionaux et le soutien au CNJ afin qu'il puisse faire bénéficier aux régions du leadership de ses membres.

Qu'un cadre de référence complet soit élaboré pour ce comité en consultation avec les responsables de la rédaction des propositions relatives à la jeunesse. Que le cadre de référence soit approuvé lors de la réunion de l'ECG d'octobre 2025 afin que la sélection des jeunes puisse commencer dès le début des assemblées générales annuelles régionales.

Composition

Désigner une présidence, qui sera membre de l'ECG et âgée de moins de 30 ans au moment de la nomination.

Désigner un second membre de l'ECG, si possible âgé de moins de 30 ans, qui assurera la présidence lorsque la présidente ou le président sera dans l'impossibilité de le faire pour quelque raison que ce soit.

Jusqu'à 18 membres correspondants âgés de 15 à 25 ans au moment de l'élection, qui exerceront des mandats de 2 ans, avec une limite de 2 mandats et un calendrier de nomination prévoyant une alternance entre les régions afin de s'assurer que seule la moitié du conseil est renouvelée chaque année. Le conseil des jeunes sera composé d'un (1) représentant ou une (1) représentante de chaque conseil régional, ainsi que de deux (2)

représentantes ou représentants de l'Assemblée nationale autochtone de l'Église Unie, sélectionnés selon la méthode jugée appropriée par chaque instance.

Le personnel national chargé d'appuyer ce conseil collaborera avec les régions pour mettre en place un processus garantissant qu'au moins 50 % des 16 membres sélectionnés à l'échelle régionale sont autochtones ou racisés. En outre, le personnel national travaillera en collaboration avec les régions pour s'assurer que toutes les communautés dignes d'équité (bispirituelles et LGBTQIA+, avec différentes capacités, urbaines ou rurales, etc.) sont représentées au sein du CNJ.

Responsabilité et pouvoir

Le CNJ interviendrait dans tout dossier ou serait chargé de toute question ayant, selon l'exécutif du Conseil général, des répercussions importantes sur le premier tiers de vie et les jeunes au sein de notre Église.

Le CNJ serait consulté et formulerait des recommandations sur les propositions relatives à la jeunesse à l'intention des instances appropriées.

L'implication au sein du comité offrira également aux jeunes de nouvelles occasions de participer à la conception, à la planification, à la production et à la distribution de projets et de documents ministériels liés à la jeunesse, ainsi qu'à la promotion d'activités pour les jeunes.

Les jeunes, dont beaucoup n'ont pas d'emploi à temps plein et doivent concilier leurs études ou d'autres engagements, devraient recevoir une rémunération en fonction du nombre de réunions auxquelles ils assistent.

Réunions

Le comité se réunira au moins une fois par année, généralement en ligne. D'autres réunions seront organisées si nécessaire.

Le comité se réunira en personne au moins une fois tous les deux ans. Cette réunion pourra être organisée en marge de réunions ou d'activités prévues, comme les réunions en personne de l'ECG ou les événements pour les jeunes existants, par exemple Audacious Hope [L'audace d'espérer] ou le Forum jeunesse du Conseil général. Le quorum sera atteint lorsque plus de la moitié des membres nommés seront présents.

Productions de rapports

Le comité présentera un rapport à l'exécutif du Conseil général chaque année ou selon les besoins.

Les membres du comité feront rapport périodiquement, lorsqu'ils le jugeront nécessaire, à leurs conseils et exécutifs régionaux pour les informer du travail qu'ils accomplissent en tant que leaders au sein de l'Église.

4. Contexte

Dans l'Évangile selon saint Matthieu, on peut lire au chapitre 19, verset 14 : « Laissez les enfants venir à moi et ne les en empêchez pas, car le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent. »

L'Église Unie propose depuis longtemps d'excellents programmes pour l'école du dimanche et incite les jeunes à participer à ses activités. Nous sommes reconnaissants de cet héritage. Nous pensons que, comme les temps changent, il faut changer d'approche pour renforcer les communautés de jeunes. La mise en place d'un conseil centralisé où les jeunes peuvent exprimer leurs besoins, leurs préoccupations, leurs idées et leurs réponses aux efforts de l'Église dans son ensemble facilitera la création de nouveaux moyens de favoriser l'engagement, l'établissement de liens et la croissance. Inviter les jeunes à participer aux processus décisionnels permettra inévitablement d'apporter de nouvelles perspectives, qui sont indispensables à ce moment précis de l'histoire de l'Église.

On peut lire dans l'Évangile selon saint Matthieu, au chapitre 19, verset 14, que le royaume des cieux appartient aux enfants. Si c'est le cas, nous devrions participer à sa construction! Nous ne sommes pas une Église agonisante, mais une Église qui apprend à vivre autrement. Les jeunes ont de l'énergie, des idées et des rêves à offrir. Nous voulons – et nous avons besoin de – plus de possibilités et d'occasions de partager ces ressources. Grâce aux programmes de motivatrices et motivateurs climatiques et d'animation en leadership auprès des jeunes, nos expériences à titre de leaders dans l'Église ont été des atouts inestimables pour renforcer notre foi et notre lien avec l'Église, et pour développer nos compétences. En plus de ces programmes, nous souhaitons que davantage de possibilités de perfectionnement en leadership soient offertes.

5. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d'équité?

« Nous, jeunes disciples du Christ, [...] aspirons à un engagement durable et actif des jeunes adultes à tous les niveaux du COE, en développant leurs capacités de leadership et en favorisant leur plus large participation au mouvement œcuménique. [...] Nous sommes appelé-e-s à renforcer la communauté fraternelle, à établir de nouvelles relations avec les Églises membres du COE, à poursuivre le dialogue et à échanger avec les organisations œcuméniques partenaires ». Rapport de la Commission ECHOS, mai 2015.

En tant qu'Église membre du Conseil œcuménique des Églises, l'Église Unie du Canada s'est engagée à favoriser l'inclusion des jeunes et à développer leur leadership. L'ajout d'un conseil des jeunes refléterait cet engagement.

Cette proposition a été élaborée par un groupe de jeunes (responsables de l'animation en leadership du Forum jeunesse et motivatrices et motivateurs climatiques) de partout au pays (Prairie to Pine, Canadian Shield, Western Ontario Waterways, Chinook Winds, Pacific Mountains, Living Skies, First Dawn Eastern Edge, Horseshoe Falls, Fundy St. Lawrence Dawning Waters, Shining Waters, Nakonha:ka, et Outaouais et Est de l'Ontario). Elle reflète directement les expériences des jeunes de l'Église.

La mise en œuvre de cette proposition aura pour effet d'augmenter la charge de travail administratif de l'Église Unie du Canada, un travail qui, selon nous, en vaut la peine.

La logistique des réunions du conseil avantagera les jeunes ayant du temps libre et un accès à une connexion Internet fiable. Les jeunes qui travaillent pour subvenir aux besoins de leur famille ou qui n'ont pas accès à un service Internet fiable pourraient avoir plus de difficulté à participer. En outre, il peut être plus compliqué pour les jeunes francophones de participer si tous les autres sont anglophones. Il serait donc nécessaire de prévoir délibérément des ressources en français. Il convient de garder ces limites à l'esprit au moment d'inviter les jeunes à participer.

1 Timothée 4,12

Les jeunes sont le présent et l'avenir de l'Église. Ces formidables promoteurs et promotrices de l'unité chrétienne peuvent être une voix prophétique éloquente à notre époque.

(<https://www.oikoumene.org/fr/what-we-do/youth-in-the-ecumenical-movement>)

Pour l'instance transmettant cette proposition au Conseil général :

Veillez sélectionner l'option appropriée et fournir les principaux points de discussion concernant les enjeux transmis au Conseil général :

- ☐ En Accord
- ☐ En désaccord, sans transmission de la proposition au Conseil général
- ☐ En désaccord, avec transmission de la proposition au Conseil général

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les transmettre à GCinfo@united-church.ca.

Type de document: [Proposition](#)

General Council: [GC45](#)

Organisme d'origine: [Autre](#)